

SCIENCES ECONOMIQUES EXAMEN BLANC N°2

Exercice I : (3 points)

Les prévisionnistes tablent sur une croissance inférieure à 4% en 2014

Tous les prévisionnistes, à ce stade de l'année, tablent sur une croissance en 2014 inférieure à 4% : 3,8% pour le FMI, 2,4% pour le HCP, 2,7% pour le Centre marocain de conjoncture (CMC), 3,6% pour la Banque mondiale, et entre 2,5% et 3,5% pour Bank Al-Maghrib. La cause de ce repli réside principalement dans la baisse prévue de la valeur ajoutée du secteur primaire (-3,9% selon le HCP), suivant l'hypothèse centrale d'une production céréalière moyenne de 70 millions de quintaux. Avec 97 millions de quintaux réalisés en 2013, la baisse est mécanique.

La croissance hors agricole, qui n'aurait pas dépassé 2% en 2013, s'améliorerait, elle, à 3,6% en 2014, mais resterait inférieure de 1 point par rapport à la moyenne (4,6%) enregistrée entre 2010 et 2012 et de 1,4 point par rapport à la moyenne (5%) des années 2000. Ceci en raison principalement de la récession qui a frappé le secteur secondaire (les mines et le BTP en particulier) en 2013. Partant de là, et compte tenu de l'amélioration de la demande étrangère anticipée pour 2014 (+4,7% au lieu de +1,6% en 2013), les activités du secteur secondaire (qui comprennent les mines, l'industrie, le BTP et l'énergie) devraient croître de 1,9%, mais on est loin par exemple des 4% réalisés en 2011 ou, mieux encore, des 6,4% de 2010. Pour le ministère des finances, cependant, ce sera 4% pour 2014. Espérons qu'il aura raison !

Salah Agueniou. La Vie éco www.lavieeco.com 03/02/2014

T.A.F. :

1. Apprécier le taux de croissance économique non agricole en 2014 (0,5 point)
2. A partir du document, préciser le taux de croissance économique prévu en 2014 au Maroc (0,5 point)
3. Commenter ce taux (0,5 point)
4. Relever du document une composante de la demande globale (0,5 point)
5. Citer deux autres composantes (1 point)

Exercice II : (3,5 points)

Loi de finances 2015 : Mohamed Boussaid récuse l'idée d'une politique d'austérité

«Le projet de Loi de finances 2015 se veut volontariste dans ses ambitions et réaliste dans ses hypothèses. Il se veut aussi un tournant pour consolider notre modèle de développement économique et social et jeter les bases qui nous permettront d'accéder rapidement à l'émergence économique», a déclaré Mohamed Boussaid, ministre de l'économie et des finances. Selon le ministre, ce projet de loi est loin d'être un budget d'austérité. De même qu'il ne prévoit pas de nouveaux impôts, ni de nouvelles taxes.

Parmi les priorités, il y a notamment l'investissement, l'emploi, le soutien aux entreprises, la poursuite des réformes structurelles et sectorielles, ainsi que l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. C'est ainsi qu'au titre de l'année 2015, l'investissement public devrait atteindre 189 milliards de DH, en hausse de 2,4 milliards de DH par rapport à 2014. Cette consolidation de l'investissement public devrait permettre la poursuite des grands chantiers d'infrastructure et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

130 milliards de DH pour les secteurs sociaux

La part du secteur industriel dans le PIB devrait s'accroître de 9 points, passant de 14% à 23%, d'ici à 2020. A ce titre, le projet intègre la mise en place d'outils de soutien, à travers la création d'un compte d'affectation spéciale intitulé

«Fonds de développement industriel et des investissements» qui sera doté d'une enveloppe de 3 milliards de DH. Le volet social n'est pas non plus en reste. Une enveloppe de près de 130 milliards de DH est prévue pour les secteurs sociaux (éducation, santé, soutien au pouvoir d'achat). A cela s'ajoute la création de 22 510 postes budgétaires, soit 25% de plus que l'année précédente.

En ce qui concerne la promotion de l'emploi, le projet de Loi de finances prévoit la mise en place du statut de l'autoentrepreneur et l'élargissement du champ des activités y afférentes ; la mise en œuvre de l'indemnité pour perte d'emploi, la réalisation de 60 000 insertions dans le cadre du programme Idmaj, la mise à niveau de 18 000 personnes dans le cadre du programme Taehil, ainsi que l'accompagnement de 1 500 porteurs de projets dans le cadre de l'auto-emploi (TPE et activités génératrices de revenus).

(Texte adapté) Hicham Benjamaa. La Vie éco www.lavieeco.com 2014-11-02

T.A.F. :

- 1. Expliquer l'expression soulignée (0,75 point)**
- 2. Préciser la nature de la politique budgétaire en justifiant (0,5 point)**
- 3. Calculer les dépenses d'investissements en 2014 (0,5 point)**
- 4. Expliquer les conséquences d'une telle évolution sur l'économie (1 point)**
- 5. Relever les objectifs de la loi des finances 2015 (0,75 point)**

Exercice III : (3 points)

En matière d'emploi, le projet de loi des finances 2015 s'est montré plutôt optimiste et pragmatique. Dans une synthèse argumentée, analyser les mesures adoptées, montrer leur utilité et leurs effets sur l'économie.

Exercice IV : (5 points)

Qu'attendre de la baisse du taux directeur ?

Bank Al-Maghrib (BAM) a abaissé son taux directeur, de 2,75% à 2,50%, trois mois à peine après une première réduction de 25 points de base. C'est la première fois depuis 2002 que la Banque centrale (BC) procède à deux baisses de cet indicateur durant la même année. Ce taux est aujourd'hui à son plus bas niveau depuis vingt ans. Une mesure destinée à convaincre de la volonté de poursuivre une politique monétaire accommodante dans un environnement atone. Aidera-t-elle à faire repartir l'économie ? Tout dépend du comportement des banques et de la détermination de la BC à assurer le suivi...

L'abaissement du taux directeur intervient dans un contexte caractérisé par une inflation très faible qui prévaut depuis des mois et à une croissance qui peine à décoller. La conjoncture est donc propice à «lâcher» quelque peu la garde et pas du tout, comme certains l'interprètent abusivement, à une action pour «faire de l'inflation». Autrement dit, la BC estime qu'une fois l'inflation limitée à ce niveau, il n'est pas nécessaire de continuer à appuyer sur le frein. Un soutien plus ferme à la conjoncture se justifie pour écarter le risque de déflation, la déflation n'étant pas la baisse des prix, mais une spirale où se combinent baisse de la masse monétaire, baisse des prix, baisse des revenus. BAM appuie sa décision sur la morosité de la conjoncture dans la zone euro, conjuguée à la tendance à la baisse des prix des produits pétroliers. Elle met aussi l'accent sur la décélération de la croissance au deuxième semestre. Une contre-performance due à la baisse de la valeur ajoutée agricole et l'insuffisante reprise du secteur non agricole. Par ailleurs, la persistance du chômage à un niveau élevé appelait un coup de pouce de la politique monétaire. Que faut-il attendre du geste de BAM ? Elle espère, avec cette nouvelle baisse du taux directeur, pousser les banques à prêter davantage aux entreprises et ménages, afin de soutenir la reprise économique. Le financement bancaire reste toujours coûteux, surtout pour les entreprises de petite taille ou relativement nouvelles, en raison des asymétries d'information et de l'absence d'un historique des performances passées. Les effets de ces impulsions sur le comportement des ménages et des entreprises dépendent de la structure d'endettement de ces agents. La baisse des taux ne suffit donc pas à assurer une remontée de l'activité si le crédit bancaire ne suit pas en allégeant le coût de l'endettement des petites et moyennes entreprises et des ménages. Les PME sont plus sensibles aux effets de la politique monétaire que les grandes. Enfin, le système bancaire peut contrecarrer les inflexions souhaitées par les autorités monétaires. Le comportement des banques dépend, en effet, de leur situation propre. Celles qui sont fortement fragilisées profitent de la baisse des taux pour se refaire une santé. Les autres peuvent rester très sélectives : elles refusent de prêter aux clients ne présentant pas toutes les «garanties» de solvabilité. Le problème n'est donc pas le niveau des taux de la banque centrale, mais la marge très élevée prise par les banques sur les entreprises.

En admettant que les banques répercutent le geste de la BC, ce qui n'est pas certain, cela sera-t-il de nature à dégeler

les anticipations ? D'un effet peu évident sur la demande de crédits, la baisse des taux de la BC apparaît davantage comme une action psychologique destinée à convaincre de sa volonté de rester «accommodante» pendant encore un certain temps. Toutefois, l'initiative de la BC n'est pas inutile puisqu'elle apporte, au minimum, une garantie de stabilité du coût du crédit. « **Les liens entre la sphère financière et l'économie réelle sont complexes** ». Tout le problème de la banque centrale consiste alors à garantir l'action effective de la politique monétaire sur l'économie dite réelle, c'est-à-dire sur l'investissement des entreprises, la consommation des ménages, et donc sur l'activité économique.

(Texte adapté) Larabi Jaïdi. *La Vie éco* www.lavieeco.com 2014-12-31

T.A.F. :

1. Déterminer l'action adoptée par la BC (0,25 point)
2. Relever les facteurs explicatifs d'une telle action (0,5 point)
3. Préciser l'effet direct de cette action (0,5 point)
4. Expliquer les objectifs visés par la BC (0,75 point)
5. Analyser l'efficacité d'une telle mesure (1 point)
6. Expliciter la phrase soulignée du document (1 point)
7. Commenter la phrase entre guillemets en gras (1 point)

Exercice V : (3,5 points)

Le Maroc sur la voie de la résorption de son déficit commercial ?

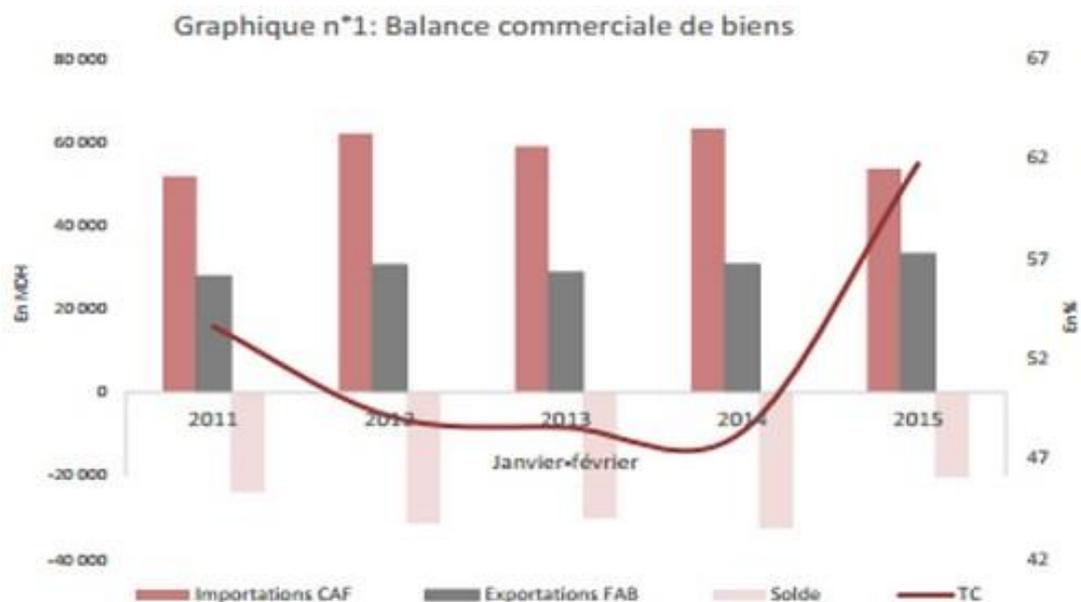
Le déficit commercial au Maroc s'est allégé de 37,2% à fin février 2015, selon les résultats préliminaires des échanges extérieurs publiés par l'Office des changes (OC).

Cette performance est imputable à une hausse des exportations, conjuguée à la baisse conséquente des importations sur la période, explique l'Office. En effet, les ventes marocaines à l'étranger ont progressé de 8,2% à 33,047 milliards de dirhams à fin février 2015 par rapport à la même période l'an dernier. Elles ont été portées par les ventes des phosphates et produits dérivés, du secteur automobile et celles de l'agriculture et agro-alimentaire, d'après le rapport de l'OC.

La facture énergétique fait tomber le niveau des importations

Les importations ont quant à elles reculé de 15,2% à 53,561 milliards de dirhams. Ici, le principal facteur de la tendance a été la baisse des factures énergétique et céréalière. En effet, les approvisionnements d'huile brute de pétrole qui s'élevaient de 5,19 milliards de dirhams à fin février 2014, n'ont coûté que 1,624 milliard de dirhams à fin février 2015, soit une baisse 67,6%. Pareil pour les achats de gaz de pétrole et autres hydrocarbures, ils ont reculé de 50,9%, quand la facture des gas-oils et fuel-oils est en baisse de 33,4%. Cette performance est directement imputable à la baisse du cours mondial du pétrole depuis l'été dernier.

Les importations de céréales qui franchissaient la barre des 3,6 milliards de dirhams à fin février 2014, se sont établies à 1,4 milliard, soit une chute de 61,9%. Ainsi, le taux de couverture s'est amélioré passant à 61,7% à fin février 2015 contre 48,3% à la même période l'an dernier.



Un « bon signe » dû à la conjoncture et non à une politique commerciale

Ces résultats vont certainement donner du baume au coeur au gouvernement qui n'avait pas vu les indicateurs commerciaux du royaume s'améliorer autant depuis plusieurs années. Le Maroc est-il sur la voie de la résorption de son déficit commercial ? « C'est un bon signe », estime l'économiste Mohamed Chiguer dans un entretien avec Yabiladi. « Mais on ne peut pas se prononcer pour l'instant », avertit-il.

L'Universitaire spécialiste des questions économiques tient à préciser que l'amélioration actuelle du déficit commercial « n'est pas le résultat d'une politique ». « C'est conjoncturel », argue-t-il, estimant que la baisse du cours du pétrole en est beaucoup plus responsable qu'autre chose.

C'est dire qu'un retour à la hausse des prix du pétrole pourrait brusquement stopper cette tendance positive. « En tout cas, je le répète, tout ça est très conjoncturel. Comme au Maroc on fonctionne avec la baraka, attendons de voir comment le reste de l'année se déroulera », souligne en conclusion M. Chiguer.

(Texte adapté) Publié le 18.03.2015 à 15h10 / www.yabiladi.com

T.A.F. :

1. Expliquer l'expression soulignée du document (0,5 point)
2. Calculer la valeur des importations en fin février 2014 (0,5 point)
3. Calculer le solde commercial en fin février 2014 et 2015 (0,5 point)
4. Commenter les résultats obtenus (0,5 point)
5. A partir du graphique commenter l'évolution du solde commercial entre 2011 et 2015 (0,5 point)
6. Commenter la phrase en gras soulignée (1 point)

Exercice VI : (2 points)

Répondre par « vrai » ou « faux » en justifiant :

1. En concurrence pure et parfaite, le marché est dominé par la plus grande entreprise
2. La demande globale est la somme de la demande intérieure et la demande extérieure
3. Le pays a une capacité de financement si son PIB est supérieur à son investissement
4. En situation de monopole, l'équilibre est atteint lorsque le prix est égal au coût marginal